

Edito



Améliorer le cadre des affaires, notre leitmotiv...

Dans son ambition de faire de la Côte d'Ivoire, un pays émergent à l'horizon 2020, le Gouvernement ivoirien a accordé une meilleure place au secteur privé dans le dispositif économique. C'est-à-dire le moteur de la croissance.

En effet, les Autorités sont convaincues que les investissements privés sont porteurs de richesses et de croissance économique. C'est pourquoi, elles ne ménagent aucun effort à prendre des mesures de réformes et à les mettre en œuvre pour améliorer le climat des affaires de sorte à faciliter la vie aux entreprises.

Et le CEPICI qui a été désigné pour coordonner le programme de réformes de l'environnement des affaires, en a fait son véritable leitmotiv.

Depuis 2012, ce sont 40 réformes réalisées qui ont impacté effectivement la culture entrepreneuriale et le monde des affaires dans notre pays, parce que parvenir à créer une entreprise en moins de 24h est tout à fait une révolution dans le cadre des affaires.

Et les résultats parlent d'eux-mêmes. Deux fois classée dans le top 10 des meilleurs pays réformateurs au monde dans le rapport Doing Business du Groupe de la Banque Mondiale. Du 177ème rang à la 142ème place dans ce même classement de 2012 à 2015.

Le chemin continue. Un nouvel agenda de 48 projets de réformes a été validé pour être mis en œuvre entre fin 2015 et fin 2016. Ses principales articulations consistent à la dématérialisation des procédures de délivrance des actes administratifs. Ces réformes produiront un réel bouleversement dans le cadre des affaires dans ce pays.

Dans ce numéro de votre Newsletter, nous vous proposons de parcourir les actions majeures réalisées pour rendre notre cadre des affaires smart, tout au long de cette année 2015 tout en vous présentant la substance du nouvel agenda de réformes.

Bonne lecture à tous et à chacun...

EMMANUEL ESSIS

Sommaire

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES : UNE CHARTE ADOPTEE EN ATELIER GOUVERNEMENTAL	2
ZOOM SUR : LES REFORMES DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES	3-4
ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES : LE CEPICI VULGARISE LES REFORMES REALISEES	4
ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES UNE QUARANTAINE DE REFORMES PROPOSEES POUR L'ANNEE 2016	5
CLIMAT D'AFFAIRES 8ÈME ATELIER SUR LE DIALOGUE PUBLIC-PRIVÉ AU DANEMARK	6
RAPPORT DOING BUSINESS 2016 : 5 PLACES GAGNEES MAIS DE GRANDS DEFIS À RELEVER	7



DOING BUSINESS 2016 5 PLACES GAGNÉES MAIS DE GRANDS DÉFIS À RELEVER

CONTACTS

Nous suivre sur :  CEPICI Officiel

 @Cepici_RCI

 CEPICI-TV

Abidjan – Plateau ; Avenue Abdoulaye Fadiga, Immeuble Belle-Rive 16^{ème} Etage

Boîte Postale V 152 Abidjan 01

Standard : +225 20 31 14 00 | Fax : +225 20 31 14 09

Website : www.cepici.gouv.ci | Email : infos.cepici@cepici.ci

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES : UNE CHARTE ADOPTÉE EN ATELIER GOUVERNEMENTAL

L'Atelier Gouvernemental organisé le 16 juillet 2015 à Abidjan a consacré l'adoption d'une Charte pour l'amélioration de l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire.



Au cours des travaux, les membres du Gouvernement ivoirien, à leur tête, le Premier Ministre, SEM Daniel Kablan Duncan ont partagé l'expérience de Singapour et de Géorgie en matière d'amélioration du cadre des affaires. En effet, ces deux pays font partie des meilleures économies au classement Doing Business du Groupe de la Banque Mondiale en occupant respectivement la 1^{ère} et la 15^{ème} place au niveau mondial.

Les cabinets KDI Asia de Singapour et Reformatics de la Géorgie (spécialisés dans le conseil d'entreprise sur la croissance économique et les réformes de l'environnement des affaires) ont été sollicités pour animer cet atelier qui a permis de renforcer les capacités des Ministres en vue de leur faciliter la conceptualisation et l'appropriation du processus d'amélioration de l'environnement des affaires.

Au terme des échanges, le Chef du Gouvernement s'est félicité de la qualité de la formation et des conseils de ces deux cabinets mondiaux.

«C'est important d'avoir le chemin suivi par ces deux pays» a commenté M. Duncan.

Pour l'heure, les actions de réformes mises en œuvre par le Gouvernement ont permis à la Côte d'Ivoire de se classer durant deux années de suite, dans le top 10 des meilleurs pays réformateurs au monde. Mais au classement global, le pays occupe le 147^{ème} rang mondial. «Notre objectif, c'est d'être classé parmi les 50 meilleurs pays au monde dans le rapport Doing Business» a rappelé le Premier Ministre.

L'organisation par le CEPICI de cet atelier répondait au soucis d'impliquer davantage les plus hautes autorités du pays dans le cadre des politiques et stratégies d'amélioration de l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire en leur faisant partager les meilleures pratiques mises en œuvre dans les autres régions du monde.

Selon le Directeur Général du CEPICI, M. Emmanuel Essis, «dans ces pays, l'amélioration du climat des affaires, plus qu'une stratégie ou une politique, est une philosophie de

développement».

Et cela passe entre autre par «une volonté active au plus niveau; un leadership fort; une coordination en un seul point et une responsabilisation des actions; une appropriation et une implication des gouvernants; une implication des administrations publiques et du secteur privé».

Dans cette Charte, ils s'engagent à «pérenniser le processus de simplification, de rationalisation et de dématérialisation des processus administratifs pour la délivrance d'un service public de qualité, dans la transparence, la célérité et l'efficacité».

Ils entendent également «poursuivre et renforcer les efforts en vue de créer des bases de données sécurisées et fiables qui permettent, à terme, de ne plus exiger du citoyen dans son interaction avec l'administration, des documents ou informations précédemment produits ou délivrés par l'Administration publique».

Il convient de souligner que les associations professionnelles et les partenaires au développement ont aussi pris part à cette session de formation. Laquelle s'est étendue par la suite aux différents acteurs de l'environnement des affaires, à savoir: les administrations publiques, parapubliques et le secteur privé.

Les travaux se sont déroulés sous le thème : « Amélioration du climat des affaires et défis de l'émergence : quelles stratégies gouvernementales comme levier pour l'émergence de la Côte d'Ivoire ? ».

Le CEPICI a présenté et remis, le 7 septembre 2015 à l'hôtel TIAMA, au Premier Ministre, SEM Daniel Kablan Duncan, l'agenda des projets de réformes pour l'amélioration de l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire. Ces actions seront comptabilisées dans le Rapport Doing Business 2017 de la Banque mondiale qui classe les pays qui réalisent des réformes pour améliorer leur cadre des affaires.

Cet agenda a été adopté près de deux mois avant la publication du Rapport Doing Business 2016 et comporte au total 48 projets à exécuter de fin 2015 (court terme) à fin 2017 (long terme).

Ce dossier vient vous présenter les détails des différents projets qui sont contenus dans ledit agenda de réformes 2016, focus Doing Business 2017.

Il faut toutefois, souligner que les projets ont été répertoriés au cours d'un atelier d'identification des réformes qui s'est tenu le 5 août 2015 au CRRAE-UMOA au Plateau. Cet atelier, sous la coordination du CEPICI, a rassemblé l'ensemble des parties prenantes issues de l'administration, du secteur privé, des partenaires techniques et des consultants venus apporter leur expertise en la matière.

L'agenda se décline en deux catégories de projets de réformes :

- **Les projets de réformes institutionnelles**
- **Les projets de réformes sectorielles**

Les projets de réformes institutionnelles

Il s'agit de quatre de projets de réformes qui visent à mettre en place :

- **Le cadre institutionnel de l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire ;**
- **La Maison des Services Publics, selon le modèle géorgien, qui regroupera les services publics de délivrance des actes administratifs ;**
- **Le système d'information géographique unifié et**
- **Procéder à l'immatriculation foncière.**

Les projets de réformes sectorielles

Il s'agit de 44 projets de réformes dont :

- **28 à réaliser au plus tard le 31 décembre 2015 (court terme) ;**
- **14 à réaliser au plus tard le 31 décembre 2016 (moyen terme);**
- **6 à réaliser au plus tard le 31 décembre 2017 (long terme).**

Après analyse des différents projets par les experts, 17 d'entre eux ont été énumérés

Point des réformes

C'est depuis l'année 2013 que la Côte d'Ivoire a décidé de faire des réformes en suivant le référentiel Doing Business du Groupe de la Banque Mondiale. Depuis lors, ce sont 40 réformes qui ont été mise en œuvre par les autorités réparties comme suit :

- **11 réformes réalisées en 2013 ;**
- **14 réformes réalisées en 2014 et**
- **15 réformes réalisées en 2015.**

N°	Libellé de la Réforme	Indicateur Doing Business
Réformes à Court Terme au 31 décembre 2015		
1	Mettre en place d'un Identifiant unique pour l'immatriculation des entreprises en Côte d'Ivoire	Création d'Entreprise
2	Réaliser la création d'entreprise en ligne en Côte d'Ivoire	
3	Intégrer l'approche de délivrance du permis de construire fondée sur la gestion des risques	Octroi du Permis de Construire
4	Mettre en place le Guichet Unique du Permis de Construire	
5	Mettre en ligne le bordereau des prix des matériels électriques	Raccordement à l'électricité
6	Réduire le nombre de procédures de raccordement à l'électricité de 8 à 4 et les délais de 55 à 28 jours	

comme des réformes prioritaires. En effet, une fois réalisées, ces réformes auront un très grand impact sur l'environnement des affaires et surtout influenceront effectivement le classement de la Côte d'Ivoire dans le Rapport Doing Business 2017.

Réformes informatiques

Au regard de l'agenda des réformes, il apparait clairement la volonté du Gouvernement ivoirien de dématérialiser les services administratifs. Pour ce faire, un agenda de 22 projets avait été déjà adopté pour le compte du cycle passé. Toutefois, 13 sur les 22 réformes n'ont pu être réalisées. Ces réformes ont été reconduites pour le cycle Doing Business 2017. Ce sont ces actions informatiques qui permettront aux projets de réformes sectorielles d'être effectives afin de faciliter les investissements.

En attendant la publication du rapport Doing Business 2016, les résultats enregistrés grâce aux cycles 2013 et 2014 sont significatifs. En effet, cela a permis à la Côte d'Ivoire de passer de la 177ème place en 2012 à 147ème place en 2014. La forte progression dans l'amélioration du climat des affaires a fait positionner le pays dans le top 10 des économies les plus réformatrices au monde. D'ailleurs, la Côte d'Ivoire est le seul pays au monde à avoir réalisé cette performance.

Il convient de noter que c'est dans la perspective de figurer parmi les 50 premiers au niveau mondial comme le recommande le Premier Ministre, que la Côte d'Ivoire a adopté tous ces projets qui vont révolutionner l'environnement des affaires ; car investir en Côte d'Ivoire ne sera plus qu'un jeu d'enfants.

N°	Libellé de la Réforme	Indicateur Doing Business
Réformes à Court Terme au 31 décembre 2015		
7	Supprimer les demandes de l'état foncier et de la situation fiscale du bien par la réalisation en ligne des formalités de mutations immobilières	Transfert de Propriété
8	Lever le seuil de collecte des informations sur le crédit de la Centrale des Risques de la BCEAO en vue de diffuser aux Banques et Etats financiers, les prêts inférieurs à 1% du revenu par habitant	Obtention de prêts
9	Finaliser la pleine opérationnalité du Guichet Unique du Commerce Extérieur	Commerce Transfrontalier
10	Réduire les coûts d'importation et d'exportation des marchandises par voie maritime, depuis la préparation des documents jusqu'aux opérations de chargement/livraison	
11	Réduire le nombre de documents et les délais nécessaires à l'importation et à l'exportation des marchandises par voie maritime, depuis la préparation des documents jusqu'aux opérations de chargement/livraison	
12	Renforcer le processus d'automatisation des activités judiciaires dans le fonctionnement du Tribunal de Commerce d'Abidjan pour le rendre conforme aux exigences de la nouvelle méthodologie Doing Business	Exécution des Contrats
13	Finaliser la dématérialisation de la déclaration des impôts, taxes et contributions sociales	Paiement des Impôts et taxes
14	Finaliser la dématérialisation du paiement des impôts, taxes et contributions sociales	
15	Simplifier les formulaires de déclaration des impôts, taxes et contributions sociales en Côte d'Ivoire et procéder à leur transmission par voie électronique	
16	Réduire le nombre de paiements sur l'année de l'impôt sur salaire et de la taxe spéciale sur les équipements	
17	Créer un site internet dédié à l'information sur les procédures d'insolvabilité et à la réalisation des ventes aux enchères en ligne	Règlement de l'Insolvabilité

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES :

Le CEPICI vulgarise les réformes réalisées

Le CEPICI a entrepris des séances d'information les 3 et 4 juin 2015 à Abidjan pour vulgariser auprès des répondants Doing Business, du secteur privé et du corps diplomatique, les importantes réformes réalisées pour améliorer l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire.

L'objectif de ces rencontres est de faciliter la compréhension et l'appropriation de l'ensemble des réformes engagées par la Côte d'Ivoire rendre son milieu des affaires encore plus attractif pour faciliter les investissements et booster ainsi la croissance économique.

Face à ses hôtes, le Directeur Général du CEPICI, M. Emmanuel Essis a égrené les 15 réformes réalisées au titre du cycle Doing Business 2015. Ces innovations portent entre autre sur la création d'entreprise avec l'introduction de procédés électroniques, et la mise en place d'un identifiant unique pour toutes les entreprises créées au CEPICI en remplacement des numéros de registre de commerce, de compte contribuable et de compte employeur. « Désormais, il sera possible de créer les entreprises en ligne » a-t-il commenté.

Il s'agit de l'introduction des procédés électroniques dans les formalités de déclaration et de paiement des impôts. La réforme prévoit aussi à la réduction des délais et périodes du contrôle fiscal.

Au niveau du Transfert de propriété, la réforme a consisté à la réduction du taux des droits d'enregistrement en matière immobilière de 6% à 4% et à la mise en place du cadre juridique du Livre Foncier Electronique (LIFE).

Au total, ce sont 15 réformes qui ont été entreprises par le Gouvernement ivoirien et couvrent les indicateurs tels que l'exécution des contrats, le commerce transfrontalier, l'obtention de prêts.

Pour rendre en application ces mesures, les autorités ivoiriennes, selon le Directeur Général, ont débloqué

la somme de 4,4 milliards de FCFA pour réaliser 13 projets de réformes informatiques.

Il faut souligner la majorité des réformes opérées vise la dématérialisation des procédures administratives dans le cadre des affaires réduisant ainsi les coûts et délais.

Ce sont ces réformes qui seront évaluées par la SFI (Société financière internationale) dans le cadre de son rapport Doing Business 2016 qui sera rendu public en octobre 2016.

Rappelons lors des deux précédents rapports Doing Business, la Côte d'Ivoire s'est hissée dans le top 10 des meilleurs pays réformateurs au monde.

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES :

Une quarantaine de réformes proposées pour l'année 2016

A l'initiative du CEPICI, un atelier de réflexion organisé le 05 août 2015 au CRRAE-UMOA, a permis de proposer au Gouvernement ivoirien, une quarantaine de projets de réformes à mettre en œuvre en 2016 pour l'amélioration de l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire.



Ces projets couvrent tous les indicateurs évalués par le rapport Doing Business du Groupe de la Banque Mondiale. En effet, ces projets de réformes qui doivent être mis en exécution au dernier trimestre 2015 et au premier semestre 2016 seront pris en compte dans le rapport Doing Business 2017.

A l'ouverture des travaux, le Directeur Général du CEPICI, M. Emmanuel Essis a encouragé l'ensemble des acteurs à proposer des projets innovants qui puissent impacter qualitativement le cadre des affaires en rendant ainsi la Côte d'Ivoire encore plus attractive à l'investissement privé national et étranger.

Dans cette dynamique, le cabinet conseil géorgien, Reformatics a été sollicité pour son expertise afin de partager l'expérience géorgienne avec les Ivoiriens en vue d'adapter

ses initiatives prises au contexte et profil économique de la Côte d'Ivoire. De ce fait, la Géorgie est passée de la 124ème place à la 15ème place au rapport Doing Business en dix ans de réformes structurelles et institutionnelles.

Il faut rappeler que depuis 2012 où le Gouvernement ivoirien s'est engagé dans ce vaste mouvement d'optimisation du cadre des affaires, ce sont 40 réformes qui ont été déjà mises en œuvre.

Les résultats sont entre autre la création d'entreprise en 24h à 15.000 FCFA au Guichet Unique du CEPICI, la réduction des coûts et délais dans la délivrance des actes administratifs par le Guichet Unique du Commerce extérieur, la protection des investisseurs minoritaires et la facilitation de l'accès à une justice transparente et efficace grâce au

Tribunal de Commerce d'Abidjan.

Les réformes en cours d'exécution sont caractérisées par la dématérialisation des actes et services administratifs. Il s'agit notamment de la création d'entreprises en ligne, la déclaration et le paiement des impôts en ligne, la mise en place du Guichet unique virtuel du permis de construire.

Ce sont ces réformes qui ont permis à la Côte d'Ivoire de gagner en deux cycles 30 places au classement Doing Business et surtout de se positionner et se maintenir dans le top 10 des meilleurs pays réformateurs au monde selon ce même référentiel.

Signalons que cet agenda de réformes sera soumis à l'examen du Gouvernement en vue de la validation au cours d'un atelier qui se tiendra avant la fin du mois d'août.

CLIMAT DES AFFAIRES :

Le CEPICI prend part au 8ème atelier sur le dialogue public-privé au Danemark

Le CEPICI participe au 8ème atelier international sur le Dialogue Public-Privé (Public-Private Dialogue, DPP) qui se tient du 10 au 13 mars 2015 à Copenhague au Danemark.



Ces assises visent à faire partager les expériences en matière de gestion des concertations entre le secteur public et le secteur privé. Cette édition a également pour but de renforcer les capacités des praticiens du dialogue public-privé, afin de faire face aux nouveaux défis de croissance.

Rassemblant administration publique, secteur privé et les organisations de la société civile, l'atelier Dialogue Public-Privé fait des recommandations pour l'amélioration du climat des affaires et la promotion de la gouvernance.

La délégation ivoirienne y est conduite par le Ministère auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et

des Finances. Elle est également composée du Conseil Coton Anacarde et le Comité de Concertation Etat/ Secteur Privé (CCESP). Et le CEPICI y est représenté par le Service Environnement des Affaires.

Il faut souligner que le présent atelier sur le Dialogue Public-Privé, se déroule au Siège de la Confédération des industries danoises et est organisé par la Confédération de l'industrie danoise (DI), le Groupe de la Banque mondiale et le Ministère des Affaires étrangères du Danemark.

Ce sont 300 représentants de Gouvernements, d'entreprises privées, d'unités de coordination PPD, de conseils des investisseurs,

d'organisations communautaires, de la société civile et d'organisations professionnelles ainsi que des partenaires au développement qui ont effectué le déplacement de Copenhague.

RAPPORT DOING BUSINESS 2016 :

5 places de gagnées mais de grands défis à relever

Le cadre des affaires de la Côte d'Ivoire est de plus en plus attractif. C'est ce que révèle le rapport Doing Business 2016 publié le 27 octobre 2015, qui classe l'économie ivoirienne à la 142ème place mondiale contre la 147ème dans le précédent rapport.



Le cadre des affaires de la Côte d'Ivoire est de plus en plus attractif. C'est ce que révèle le rapport Doing Business 2016 publié le 27 octobre 2015, qui classe l'économie ivoirienne à la 142ème place mondiale contre la 147ème dans le précédent rapport.

La substance de ces résultats a été présentée ce 30 octobre à la Primature à Abidjan-Plateau par la représentation de la Société Financière internationale (SFI) du Groupe de la Banque Mondiale.

A cette occasion, le Premier Ministre, SEM Daniel Kablan Duncan a salué cette performance et a exhorté les parties prenantes à travailler davantage, « tirer les leçons de cette faible avancée » et prendre les mesures urgentes qui s'imposent dans la perspective du positionnement de la Côte d'Ivoire dans le top 50 des meilleures économies mondiales en matière de facilité de faire des affaires à l'horizon 2018. Cette ambition est réalisable, a

répondu, la représentante de la SFI, Mme Fandja Ravoavy, en prenant l'exemple sur le Rwanda, le Costa Rica et la Croatie qui ont pu intégrer cette short-list en quelques années de profondes réformes institutionnelles et structurelles.

Elle a également recommandé une meilleure communication autour des réformes pour permettre à ceux qui sont chargés de répondre aux questionnaires du Doing Business d'être mieux informés sur les nouvelles mesures qui sont appliquées pour améliorer l'environnement des affaires dans le pays.

Entre autres recommandations, Mme Ravoavy a suggéré aux autorités de veiller à l'application diligente des mesures et textes pris pour améliorer le climat des affaires afin que les performances soient prises en compte dans le classement Doing Business. Car, « les textes de lois ne sont pas des réformes en soi », mais c'est leur application qui est comptabilisée, a-t-elle affirmé en substance.

Il faut noter que cette progression de cinq points est le fruit des réformes du Gouvernement ivoirien qui a inscrit au cœur de son action, la question de l'attractivité du climat des affaires du pays.

En somme, depuis que la Côte d'Ivoire fait évaluer son environnement des affaires par la Banque Mondiale, ce sont 35 points engrangés en passant de 177ème en 2012 à 142ème en 2015, deux fois classé dans le top 10 des meilleurs réformateurs au monde et cette année, et 1er pays réformateur dans l'espace OHADA.

Le rapport Doing Business est produit chaque année par la Société Financière Internationale, une filiale du Groupe de la Banque Mondiale. Elle évalue les performances de 189 économies en matière de réformes mises en œuvre pour faciliter la vie aux PME.

Il comprend dix indicateurs que sont : « création d'entreprise »; « obtention de permis de construire »; « raccordement à l'électricité »; « transfert de propriété »; « Obtention de prêt »; « protection des investisseurs minoritaires »; « paiement des taxes et impôt »; « commerce transfrontalier »; « exécution des contrats » et « règlement de l'insolvabilité ».

Et en Côte d'Ivoire, c'est le CEPICI qui est le coordonnateur national du programme des réformes Doing Business.

OCTROI
DES AVANTAGES
DU CODE DES
INVESTISSEMENTS

DEVELOPPEMENT DE
PARTENARIATS D'AFFAIRES

FORMALITES
DE CREATION
D'ENTREPRISES
EN MOINS DE 24H



LES EXPERTS DU CEPICI

vous assistent
dans vos affaires

Contactez le CEPICI au **(225) 20 31 14 00** ou sur www.cepici.gouv.ci
Avenue Abdoulaye Fadiga, 16^{ème} Etage, immeuble Belle Rive - Plateau Abidjan

 CEPICI Officiel  @Cepici_RCI  CEPICI-TV



CEPICI
CENTRE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS EN CÔTE D'IVOIRE